



Fiche pratique - Le frelon asiatique

Le frelon asiatique a été introduit en France dans le Lot-et-Garonne en 2004. Depuis il s'étend sur tout le territoire français et la progression semble inévitable. Il est présent dans la région Grand Est depuis 2015. Sa détection est primordiale pour pouvoir limiter son expansion et procéder à la destruction des nids qui lui permettent de développer de nouvelles colonies pour l'année prochaine et continuer son invasion.

Il est connu pour être un prédateur important de l'abeille domestique. Ses piqûres ne sont pas plus dangereuses pour l'homme que celles des autres hyménoptères. Mais ses attaques sont souvent massives et soutenues lorsqu'il est dérangé. Il est donc important d'informer le public sur le frelon asiatique afin qu'il puisse être reconnu de tous.

Son cycle biologique fait que les reines fondatrices entrent en activité au printemps pour construire un nid et créer une colonie qui sera active jusqu'à l'automne.

Le frelon asiatique a des impacts à 3 niveaux :

- Prédation des abeilles domestiques et du couvain
Diminution de la production de miel
- Prédation accrue des insectes pollinisateurs
- Risques de piqûres
Perturbation des lieux publics et des activités en plein air

Pour bien signaler les frelons asiatiques :

- Prendre une photo du nid ou de l'individu
- Contacter le référent du département par mail :
ENGEL Philippe – frelonasiatique67@gmail.com

Abeille



Guêpe



Frelon Asiatique



Frelon Européen

